
Quelques acteurs principaux du patrimoine rural ardéchois

Sont présentés en quelques lignes les acteurs principaux - associations et organismes publics - qui mènent des actions de valorisation du patrimoine rural dans le département. Il faut aussi saluer, à titre d'exemple, parmi la petite centaine d'associations ardéchoises du patrimoine : la Conservation des Terrasses, le Patrimoine aurhalpin, le Pays d'Art et d'Histoire, les associations de pierre sèche et celles, implantées localement, qui font un travail remarquable sur les sites de Balazuc, Beaumont, Borne, Coux, Désaignes, Mézenc avec les Amis du Mézenc, Sainte-Eulalie avec Liger, Saint-Remèze, Vesseaux, Villeneuve-de-Berg, Vinezac, Vogüé, etc.

CAUE

Le Centre de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche est une association départementale investie d'une mission de service public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale sur le territoire ardéchois.

Quatre missions servent cet objectif :

- l'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités locales,
- le conseil gratuit pour les particuliers dans le domaine de l'architecture,
- la formation des élus et des professionnels,
- l'information et la sensibilisation du public et des scolaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.



www.caue07.fr

CICP

Le Centre International Construction et Patrimoine de Viviers, association Loi 1901, fondé en 1981 et situé à Viviers, se consacre à la protection et à la mise en valeur du patrimoine vivarois et œuvre à sensibiliser les publics à tous les types de patrimoine et en particulier au patrimoine bâti. Secteur sauvegardé, ancienne capitale du Vivarais méridional et cité épis-

copale, Viviers se parcourt comme un musée d'architecture à ciel ouvert, offrant des exemples significatifs des grandes périodes de l'histoire monumentale de notre pays.

Les missions du CICP sont multiples :

- organisation de manifestations destinées à sensibiliser le public régional à son patrimoine,
- accueil des scolaires pour des visites thématiques et des ateliers pédagogiques de sensibilisation,
- constitution et gestion d'un fonds de ressources documentaires accessible au public,
- organisation de formations destinées à tout public ou à des publics professionnels (artisans du bâtiment, architectes...) ou universitaires (archéologie du bâti, médiation du patrimoine...).

www.cicp-viviers.com



Photo ELIPS

ELIPS

L'École locale et itinérante de la Pierre sèche rassemble des formateurs expérimentés à la technique à pierre sèche. Les murailleurs caladeurs d'ELIPS accompagnent le développement de la filière professionnelle, l'acculturation des préconisateurs et prescripteurs, la transmission d'une technique au grand public et aux futurs professionnels. L'art de la pierre sèche nécessite des connaissances techniques et de solides acquis théoriques.

Les compétences d'ELIPS sont :

- formation à la technique de la pierre sèche (grand public et public professionnel),
- diagnostic et expertise d'ouvrage et de pathologie de construction en pierre sèche,
- conseil technique et scientifique (institutions, agence d'architectes et paysagistes),
- évaluation, devis, programmation et réception de chantier de restauration ou création.
- action « coup de pouce » d'aide à la restauration d'ouvrage en pierre sèche du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

elipspierreseche@free.fr ; www.elipsecoledelapierreseche.com

Fondation du Patrimoine



Créée en 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine a pour mission de mobiliser les énergies collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) et individuelles dans l'accompagnement et le financement de leurs projets de restauration et de valorisation du patrimoine local non protégé tout en favorisant la transmission de savoir-faire de qualité.

Ces patrimoines : maison, ferme, lavoir, fontaine, église, chapelle, pigeonnier, moulin, pont, sentier, étang, patrimoine mobilier... témoignent d'une architecture locale et d'un art de vivre.

A partir de ses délégués régionaux et départementaux, les outils de la Fondation du Patrimoine sont un soutien administratif, juridique et technique en coopération avec les UDAP (Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine), la mise en place de mécénats populaires, l'apport éventuel de subventions, un label permettant des déductions fiscales, le mécénat d'entreprise, la transmission des savoir-faire du patrimoine et des actions de sensibilisation.

www.fondationdefrance.org

Maisons paysannes d'Ardèche

Maisons Paysannes d'Ardèche a été créée en 1975 par Michel Carlat dans le cadre du réseau des Maisons Paysannes de France.

Ce réseau représente une expérience unique de cinquante ans pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager. Sur le terrain, Maisons paysannes de France, reconnue d'utilité publique, aide les particuliers et les collectivités locales dans leurs projets en faveur du patrimoine rural bâti et paysager.

Maisons Paysannes a pour mission la sauvegarde de ce patrimoine :

- en favorisant l'entretien et la restauration du bâti traditionnel,
- en respectant son identité et ses qualités environnementales irremplaçables,
- en protégeant les paysages,
- en encourageant une architecture contemporaine de qualité en harmonie avec son environnement,
- en publiant une revue trimestrielle, des ouvrages et des fiches techniques et en animant un site Internet.

Maisons paysannes d'Ardèche organise des stages techniques et des visites conseil. Elle a préparé une exposition de sensibilisation au patrimoine rural qui parcourra l'ensemble de l'Ardèche de 2017 à 2019.

Mission valorisation et médiation des patrimoines du département

Au sein de la direction départementale de la culture, cette mission consiste à :

- contribuer à l'élaboration de la politique départementale en faveur des patrimoines,
- piloter des groupes de travail consacrés à la médiation, la valorisation et la restauration des patrimoines,
- organiser des journées d'études en lien avec des thèmes patrimoniaux,
- suivre aux niveaux technique, administratif et financier les partenaires et structurer un réseau,
- expertiser des projets patrimoniaux dans lesquels le département est engagé.

**maisons
paysannes
de france**

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a été créé en 2001. Il a pour mission de préserver et valoriser les patrimoines naturels, bâtis, paysagers et culturels et de contribuer à un aménagement durable du territoire et au développement économique des Monts d'Ardèche. Il conduit également une action éducative forte. Pour mener ces missions, il favorise les actions innovantes et les expérimentations.

En matière de patrimoine bâti, le Parc conduit avec ses partenaires des inventaires (toits de montagne, moulins, moulinages, petit patrimoine), des actions de sensibilisation (cahiers de recommandations architecturales, conférence, etc.), des actions de formation (initiation à l'usage de la chaux, lauzes et genêt), des actions de valorisation (parcours d'interprétation, exposition), des actions de restauration (terrasses en pierre sèche, labellisation avec la Fondation du Patrimoine, etc.).

www.parc-monts-ardeche.fr

Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche, association Loi 1901, a été créée en 1955 pour « *rechercher, faire connaître et contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche, plus particulièrement ceux non classés ni inscrits à l'inventaire des Monuments historiques, ainsi que tous documents dignes d'intérêt* ».

Elle joue également un rôle de conseil et d'expert auprès de plusieurs organismes publics ou privés ainsi qu'auprès de collectivités et de personnes privées.

Déclarée d'utilité publique en 1983, elle intervient à la fois sur ses fonds propres et en mobilisant des fonds publics, essentiellement départementaux, pour des projets sélectionnés avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Elle organise six à sept sorties par an sur des sites d'intérêt patrimonial, sous la conduite de spécialistes, archéologues, historiens... Elle édite un bulletin trimestriel et anime un site Internet.



www.patrimoine-ardeche.com

UDAP

L'Unité départementale d'Architecture et du Patrimoine, au sein de la DRAC, œuvre pour la promotion d'un aménagement qualitatif et durable du territoire où paysage, urbanisme et architecture entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte du patrimoine. L'UDAP Ardèche est composé d'un Architecte des Bâtiments de France (ABF) et d'une technicienne des Bâtiments de France. Leurs missions sont de :

- valoriser les espaces protégés, et en particulier les AVAP (Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine),
- promouvoir la qualité patrimoniale, architecturale et urbaine,
- préserver le patrimoine monumental,
- maintenir la qualité des sites protégés et des paysages.

udap.ardeche@culture.gouv.fr